

Ecole Primaire Publique
21 traverse des Ecoliers
42 120 St-Vincent de Boisset
Tel : 04 77 62 02 21

Conseil d'école du 20 février 2025

Membres présents :

- Enseignantes : Mmes Digat, Culty, Palluet, Chabance
- Municipalité : Mme Mathey (1^{ère} adjointe – affaires scolaires),
Mme Vachot (conseillère municipale)
- Représentantes de parents d'élèves : Mmes Chambost, Combe, Villarroël-Gonzalez, M. Dupin,

Membres invités :

- PÉRISCOLAIRE : Jimmy Vivier, Charlotte Tranvoiz (équipe de direction)

Membres excusés :

- M. Guillerm, inspecteur de l'Education Nationale (Roanne Est)
- M. Daval, maire de St-Vincent de Boisset
- Elisa Giraud, Vanessa Ouaked, Jessica Magnier, enseignantes

1. Point sur la rentrée 2025

A. Effectifs

Prévisions d'effectifs prévus en septembre (susceptibles d'évoluer) :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
9 (estimation)	9	14	10	14	14	13	9

⇒ Effectif global : 92 élèves environ

Les effectifs pour la rentrée prochaine ne sont pas encore définitifs. A cette époque de l'année, nous ne pouvons pas connaître le nombre exact d'élèves devant fréquenter l'école l'année prochaine.

Un groupe de 16 CM2 doit quitter l'école. A ce jour, nous savons avec certitude que 9 élèves intégreront le groupe de PS. Il est possible que des familles ne se soient pas encore manifestées et que ce nombre évolue.

L'effectif global devrait baisser de manière assez significative en raison de la démographie, comme dans de nombreuses écoles.

Selon toute vraisemblance, une fermeture de classe n'est pas à craindre et notre école conservera 4 classes l'an prochain.

Tous les parents souhaitant inscrire leurs enfants pour la rentrée 2025 sont invités à joindre la directrice. Cette prise de contact téléphonique, préalable à l'inscription, permet à l'équipe enseignante d'estimer les effectifs afin de faire des projections concernant la répartition des élèves dans les classes.

B. Calendrier scolaire 2025-2026

Voici les dates des vacances de l'année scolaire 2025-2026 (zone A) :

Rentrée des élèves	→ le lundi 1 ^{er} septembre
Vacances d'Automne	→ du samedi 18 octobre au dimanche 2 novembre inclus
Vacances de Noël	→ du samedi 20 décembre au dimanche 4 janvier inclus
Vacances d'Hiver	→ du samedi 7 février au dimanche 22 février inclus
Vacances de Printemps	→ du samedi 4 avril au dimanche 19 avril inclus
Vacances d'Été	→ dès samedi 4 juillet (<i>dernier jour de classe la veille</i>)



Pont de l'Ascension → Les élèves n'auront pas classe le vendredi 15 mai

Karine Digat précise qu'elle accueillera les élèves de Petite Section en rentrée échelonnée sur deux jours, comme les années précédentes :

- la moitié des élèves viendront le lundi 1^{er} septembre (*mais pas le lendemain*);
- les autres seront accueillis à partir du mardi 2 septembre.

Cet effectif allégé sur deux jours permet d'accueillir les nouveaux élèves dans les meilleures conditions et de se rendre davantage disponible pour leurs parents.

La classe sera en effectif complet dès le jeudi 4 septembre.

2. Le projet d'école

Les enseignantes ont rendu leur projet d'école à l'inspecteur de circonscription qui leur a fait un retour. Selon M. Guillerm, les axes présentés sont clairs et les actions proposées sont en adéquation avec ces axes.

Un temps d'échange avec l'inspecteur a été fixé afin d'affiner les indicateurs, ce qui permettra de mesurer plus précisément les critères de réussite des différentes actions et d'en rendre compte de manière plus claire en conseil d'école.

Les enseignantes vont donc se concerter pour affiner ces éléments. Un point plus complet sera proposé en dernier conseil d'école ; ce sera l'occasion de revenir sur les différents axes de travail et sur les actions envisagées.

3. Les projets scolaires

A. Elèves en difficulté

- **Stages de réussite**

Ces stages (gratuits et non obligatoires) sont organisés pendant certaines vacances scolaires et peuvent s'adresser aux élèves de CP, CE ou CM repérés par l'équipe pédagogique comme étant en difficulté. Ils sont axés sur les apprentissages fondamentaux (lecture, français, mathématiques).

La circonscription n'a pas été en mesure d'organiser de stage de réussite pendant les vacances d'hiver, en raison d'un nombre insuffisant d'enseignants volontaires nécessaires à son encadrement.

- **Activités Pédagogiques Complémentaires**

Les APC sont proposées par les enseignantes à partir de 16h15 et jusqu'à 17h ou 17h15, certains jours de la semaine selon l'organisation présentée lors du 1^{er} conseil d'école.

Ces séances permettent de prendre en charge, par petits groupes, des élèves qui éprouvent des difficultés sur certaines notions (phonologie, lecture, écriture, français, mathématiques, méthodologie...).

B. Les sorties et activités spécifiques

Les enseignantes refont le point sur les sorties et projets de l'année (notamment des activités spécifiques, interventions ou sorties) s'inscrivent dans les axes de travail du projet d'école et/ou dans les domaines d'apprentissage au programme.

Elles ne reviennent pas sur les projets développés lors du 1^{er} conseil d'école (Cross, projet musical, sorties au gymnase, séances de natation). Tout ceci figure dans le compte-rendu envoyé aux membres du conseil d'école et aux familles.

Voici le détail d'autres projets dont la réflexion a abouti :

<u>Education physique et sportive</u>	CM	Première rencontre effectuée en décembre (jeux collectifs) En juin, rencontre « athlétisme » avec des classes de Jean Rostand et de Notre-Dame de Boisset.
	CE	En avril, rencontre de masse « duathlon » (course d'endurance et lancer de frisbee) au stade Fontalon, avec plusieurs classes du secteur. Début juin, rencontre « athlétisme » à l'école Jean Rostand. Fin juin, rencontre « randonnée » à Renaison, avec des classes de l'école Jean Rostand
	GS-CP	Première rencontre effectuée en décembre (jeux collectifs) Deuxième rencontre effectuée en février (acrosport et activités de lancer) En avril, rencontre « randonnée » avec des classes de Mâtel et St-Alban les Eaux
	PS-MS	Première rencontre effectuée en novembre (randonnée et jeux autour de l'automne) En avril, rencontre « jeux collectifs » avec une classe du Mayollet. En juin, rencontre « orientation » avec une classe du Mayollet.

<u>Enseignement Moral et Civique</u> + <u>Histoire</u> ⇒ CM1-CM2	Dans le cadre de l'USEP, participation à une rencontre de secteur intitulée « Chemins de mémoire » (axée sur la 2 ^{nde} Guerre Mondiale et la Résistance), au début du mois de mai. ⇒ randonnée dans les rues de Roanne jalonnée par des lieux de Mémoire, des expositions, des débats.
--	--

<u>Compétences sociales et civiques</u> PS ⇒ CM2	Rencontres et échanges avec d'autres classes du secteur roannais (dans le cadre des projets USEP)
	Journée fédératrice et festive autour du carnaval, le 21 février : <ul style="list-style-type: none"> ➤ ateliers créatifs le matin (<i>8 groupes constitués par des élèves des 4 classes</i>) avec l'aide de parents ➤ temps collectif et goûter l'après-midi + 2 ^{ème} journée fédératrice et ludique prévue le mardi 1 ^{er} juillet (programme à définir – activités de plein air en matinée).
	Nettoyage de printemps dans la commune de St-Vincent de Boisset (opération annuelle) le 14 avril. <u>Rappel</u> : Les élèves auront besoin de gants et de sacs ce jour-là. Les pinces (achetées par la mairie l'an dernier) sont à l'école.

<u>Découverte du monde / Histoire</u> ⇒ CE1-CE2 ⇒ CM1-CM2	Une sortie dans le centre historique de Charlieu est prévue au mois de juin. ⇒ Parcours guidé dans la ville (avec l'office de tourisme). ⇒ Visite et animation au musée de la Soierie
---	---

<u>Découverte du monde</u> ⇒ PS-MS ⇒ GS-CP	Une journée pédagogique aux « Carrés Jardin » (<i>éco-lieu de production maraîchère biologique</i>), à Souternon. ⇒ visite sensorielle du jardin ⇒ atelier créatif ⇒ chasse aux trésors ⇒ activités en autonomie
--	--

⇒ L'importance de l'action du Sou des Ecoles est rappelée : sans le soutien financier de cette association, plusieurs activités ne pourraient pas être envisagées. L'équipe enseignante remercie les membres de cette association pour leur engagement et leur aide.

Les parents qui se rendent disponibles pour aider à encadrer les sorties (randonnées...) ou les ateliers des journées fédératrices sont également remerciés.

✓ *Fête de l'école*

Le Sou des Ecoles organisera une kermesse le samedi 21 juin. Cette année, la date est exceptionnellement avancée d'une semaine en raison d'une manifestation organisée par le comité des fêtes le jour initialement prévu.

M. Dupin demande si les élèves bénéficient d'apprentissages pour apprendre à se faire du vélo sur la voie publique.

Les enseignantes expliquent que les CE participent au dispositif « permis piéton » tous les deux ans (car c'est une classe à cours double), ce qui leur permet d'apprendre à se déplacer en toute sécurité sur la voie publique.

L'an dernier, les élèves de CM ont participé au dispositif « Savoir Rouler A Vélo » ; ils ont ainsi bénéficié de plusieurs séances menées par un intervenant agréé du Vélo Club Roannais. Il s'agit d'un dispositif national financé par les collectivités territoriales. L'école de St-Vincent de Boisset a eu la chance d'être sélectionnée l'an dernier mais toutes les classes de CM ne peuvent pas participer chaque année (ni même tous les deux ans).

4. Actions de la mairie

En octobre 2024, les enseignantes ont rencontré les élus municipaux pour leur faire part de différentes demandes (de travaux ou autres).

Elles remercient donc la municipalité et les agents techniques d'avoir financé et/ou entrepris les travaux suivants :

- Un crochet a été installé afin de maintenir ouvert le portail de la cour de maternelle lors des temps d'entrées et de sorties de classes.
- Le mur de la classe de PS-MS a été repeint afin d'éclaircir cette classe qui manque de lumière naturelle.

Karine Digat précise que la classe paraît plus grande et qu'elle est plus agréable visuellement. Néanmoins, elle manque encore de luminosité. Mme Mathey précise qu'il y a des règles contraignantes à respecter au niveau de l'intensité de l'éclairage. Les enseignantes interrogent la municipalité sur la possibilité d'ajouter d'autres éclairages.

- Des grands placards de rangement ont été créés dans la salle de motricité pour le périscolaire ; cela évitera de mélanger tout le matériel scolaire et périscolaire dans un même espace et permettra de réorganiser correctement le rangement d'EPS.
- Le filet à ballons derrière la cage de foot a été retourné pour qu'il n'y ait plus de trous à hauteur des enfants.

En début d'année scolaire, les élus avaient présenté aux enseignantes le projet de réaménagement de la cour du haut.

Mme Mathey précise que ces travaux prévoient notamment de végétaliser la cour afin de la rendre plus agréable et moins chaude en été. Il est aussi question d'agrandir le préau qui est actuellement trop petit et d'installer une cuve de récupération d'eau de pluie. Ces gros travaux sont prévus à l'été 2025.

Quelques suggestions avaient été faites par les enseignantes lors de la présentation du plan de réaménagement par les élus. Ces demandes sont bien prises en compte et devraient être intégrées au projet de réfection de la cour :

- Au niveau du bac à sable, une bâche sera fixée pour protéger le sable (qui sera également renouvelé). Il ne sera néanmoins pas possible de semer une bande d'herbe devant le bac pour éviter les dépôts de sable sur la partie goudronnée. En effet, cela occasionnerait trop de contraintes pour les agents au niveau de l'entretien des espaces verts. La bâche permettra de retenir le sable et d'éviter ces dépôts qui entraînent parfois des glissades.

- Une petite cabane sera installée pour pouvoir stocker du matériel et des jeux de cour (avec un espace pour le périscolaire et un espace pour les classes).
- Les enseignantes avaient proposé de fixer un robinet sur cette cuve (pour arroser le potager des petits). Il reste à voir si cela est réalisable.

Mme Mathey précise que d'autres aménagements proposés par les élus du Conseil Municipal d'Enfants seront intégrés au projet :

- Les enfants souhaitent disposer d'un « espace zen » leur permettant de s'adonner à des activités calmes, à l'écart des jeux sportifs. Cet espace sera installé à proximité de la cabane de rangement et il sera couvert (mais ouvert pour la surveillance). Pour le rendre convivial, des sortes de poufs seront proposés aux élèves (qui pourront ensuite être rangés dans la cabane)
- Un mur d'expression sera à la disposition des élèves pour qu'ils puissent dessiner à la craie.
- Des bancs circulaires seront positionnés au bas des piliers du futur préau.

D'autres demandes ont été émises en octobre. Les enseignantes interrogent les élues pour savoir si ces points ont pu être étudiés et si certaines actions ont éventuellement été planifiées.

- Une demande avait été faite concernant l'installation d'un couvercle avec un petit trou pour les poubelles de tri dans les cours (afin d'éviter que les emballages passent du mauvais côté ou tombent par terre en cas de vent ou de débordement). Ce point est encore en cours de réflexion.
- Concernant, la mise en place d'un composteur pour le potager, la demande sera prochainement effectuée auprès de l'agglomération.
- Au sujet de l'arbre de Judée qui a été planté l'an dernier (projet des élèves de maternelle-CP), la plaque a été commandée et reçue en mairie ; il ne reste plus qu'à l'installer très prochainement.
- La réflexion est encore en cours concernant la mise en place d'un affichage permanent pour savoir comment accéder à certains éléments de sécurité (accès au panneau électrique, fermeture de la vanne de gaz ou de la VMC). Il est également prévu que les personnels de l'école reçoivent une information de vive voix et en présentiel.
- Les enseignantes avaient demandé s'il était possible de modifier certains éclairages (éclairage fixe dans le couloir de la classe de GS-CP + éclairage automatique dans le couloir des CE-CM). Cela risque malheureusement d'être difficile à mettre en œuvre sur le plan technique.

- Enfin, la problématique de la fuite d'eau dans le plafond de la classe de PS-MS ne pourra pas être résolue à court terme. En effet, cette fuite est liée à une malfaçon qui date des travaux de construction du bâtiment. Cela nécessite de gros travaux au niveau de la toiture et des murs.

5. Points divers

✓ Repas de la cantine (question de parents)

« Beaucoup d'enfants se plaignent que la nourriture n'est pas bonne (certains ressortent de la cantine en ayant faim) et plusieurs parents ont remarqué un déséquilibre alimentaire avec parfois des menus composés de légumes sans féculents, et inversement. »

Jimmy Vivier et Charlotte Tranvoiz indiquent que des remarques sur la baisse de qualité et sur le contenu des menus leur avaient été transmises avant les vacances de Noël. Ils l'ont alors signalé au traiteur qui a ensuite amélioré les repas puisqu'une réelle évolution du goût des plats a été constatée. *(Les animateurs mangent généralement le même repas que les élèves.)*

Les animateurs constatent toutefois que beaucoup d'élèves de CM (et quelques élèves de CE) n'aiment pas ce qui leur est servi et prennent de toutes petites portions. Les élèves de maternelle et de CP quant à eux mangent facilement de tout et se resservent généralement. De même, les élèves de Perreux (qui ont les mêmes repas) ne se plaignent pas du goût des plats qui leur sont servis.

Concernant la composition des menus, il est précisé que l'équilibrage est fait à la semaine et non pas à la journée. Il peut donc arriver qu'il y ait un peu moins de légumes un jour mais il y en aura davantage un autre jour de la semaine. Il en va de même pour les féculents, les protéines...

Jimmy Vivier précise qu'il y a une bonne communication avec le traiteur qui est à l'écoute des remarques. L'équipe de direction de la Soupe au Caillou fait parfois des suggestions.

Dans le cahier des charges, le traiteur s'est engagé à proposer le plus possible des produits locaux et des plats « faits maison ». Un rappel a été fait il y a quelque temps pour que ce deuxième point soit bien respecté. Le traiteur a pris en compte cette remarque.

Enfin, Jimmy Vivier et Charlotte Tranvoiz indiquent qu'un questionnaire de satisfaction sera prochainement proposé aux familles dans le cadre plus général d'un diagnostic de l'association.

✓ Rappel absentéisme

Les enseignantes ont été confrontées à plusieurs absences injustifiées d'élèves au cours de ces dernières semaines (week-end prolongés, voire semaines de vacances). Cette tendance n'est pas vraiment nouvelle à St-Vincent de Boisset mais elle s'est accentuée cette année.

Pour rappel, lorsqu'un motif d'absence n'est a priori pas légitime, les enseignantes demandent aux parents d'envoyer une demande écrite à l'inspecteur de circonscription. Sans autorisation de la part de ce dernier, la directrice est tenue de signaler les absences auprès des services administratifs de la direction académique.

L'inspecteur a constaté lui aussi un fort taux d'absentéisme depuis quelques semaines (qu'il ne constate pas dans les autres écoles). Il a d'ailleurs échangé sur ce point avec la directrice et il se joint à l'équipe pédagogique pour rappeler que cette situation est problématique : d'une part, cela n'envoie pas un bon message aux élèves (concernant l'importance de l'école) ; d'autre part, cela impacte le fonctionnement des classes en cette période déjà bien touchée par des épidémies.

✓ Visite de l'école pour les futurs élèves

Un temps de visite de l'école est programmé le samedi 28 juin pour les élèves qui fréquenteront notre école à partir de la rentrée de septembre prochain.

Les familles seront accueillies avec leur enfant par Karine Digat et Céline Chabance afin de visiter l'école. Les enfants de Petite Section vont ainsi pouvoir découvrir leur classe et leur maîtresse pour la première fois. Ce temps est important : il permettra de rassurer les enfants et de répondre aux questions des parents

Comme chaque année, un planning sera fixé en amont et les parents concernés recevront toutes les informations par mail.

A noter : Le 3^{ème} conseil d'école aura lieu le mardi 10 juin 2025, à 18h15.